

Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité

Vol. XXX N° 2 (2011)

LA FASP (fiction à substrat professionnel), une autre voie d'accès à l'anglais de
spécialité : enjeux didactiques

Anne-Marie O'Connell

Approche pédagogique de la FASP : *Erin Brockovich* et la « *class action* » aux États-Unis

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne-Marie O'Connell, « Approche pédagogique de la FASP : *Erin Brockovich* et la « *class action* » aux États-Unis », *Cahiers de l'APLIUT* [En ligne], Vol. XXX N° 2 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 19 novembre 2014.

URL : <http://apliut.revues.org/892> ; DOI : 10.4000/apliut.892

Éditeur : Association des Professeurs de Langues des IUT (APLIUT)

<http://apliut.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://apliut.revues.org/892>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Association des Professeurs de Langues des Instituts Universitaires de Technologie

Anne-Marie O’Connell

Université Toulouse 1 Capitole

Approche pédagogique de la FASP : *Erin Brockovich* et la « class action » aux États-Unis

Mots-clés : FASP, film, langue de spécialité, tâche, cours, séquence pédagogique, compétences, Droit

Résumé : Cet article présente un cours d'anglais juridique à l'attention d'étudiants en M1 de Droit sur le thème de la « class action » américaine élaboré à partir du film *Erin Brockovich*. Ce dernier appartient au genre défini comme fiction à substrat professionnel (FASP), dont les caractéristiques sont de représenter un environnement de travail et d'en décrire la langue spécialisée dans le cadre d'une intrigue relevant du thriller. L'analyse de ces traits distinctifs, appliquée à l'anglais de spécialité, a pour but de montrer en quoi le choix de ce film est pertinent, et de quelle manière l'intrigue, centrée sur une héroïne qui n'est pas juriste, procède d'une démarche heuristique parallèle à et complémentaire de celle que met en œuvre le cours de langue de spécialité.

A Pedagogic Approach to FASP: *Erin Brockovich* and Class Action in the USA

Keywords: FASP (professionally-based fiction), film, ESP, task, course, lesson plan, language skills, Law

Abstract: This article describes a course designed for Masters students in Law, based on *Erin Brockovich*, now a classic legal FASP film. The objective of the course is to introduce learners to the concept of US class action. The plot structure is used as a starting point to the ESP study of Legal English and its socio-cultural context. The aim is to show how, in practice, professionally-based fictional films contribute to language skills acquisition through enhanced learner motivation, and is an asset in confidence building. Moreover, a movie like *Erin Brockovich* is an effective pedagogic tool in implementing a didactic task-based, learner- and learning-centred approach because the structure of such a film mirrors the structure of the learning process in this particular case.

Anne-Marie O'Connell*

Université Toulouse 1 Capitole

**Approche pédagogique de la FASP :
Erin Brockovich et la « *class action* » aux États-Unis**

La fiction à substrat professionnel (FASP), identifiée comme genre littéraire par Michel Petit (1999), combine les codes du thriller, du roman policier, et un milieu professionnel dont sont décrites les pratiques, la culture et la langue¹. Originaires de la sphère anglophone, elle ne se limite pas à la fiction écrite mais concerne aussi le cinéma et la série télévisuelle. L'auteur est généralement issu du milieu professionnel servant de cadre à l'intrigue, ou l'a longuement côtoyé.

Un tel support intéresse l'enseignement de langue de spécialité par son recours à une terminologie spécifique associée à un récit favorisant l'identification du lecteur/spectateur au(x) protagoniste(s). L'aspect divertissant de la FASP est une aide à l'apprentissage de la langue de spécialité ; elle fait également découvrir la culture professionnelle qui lui a donné corps (Le Cor 2001 : 215).

La présente note se propose de décrire une expérience pédagogique conduite au cours d'un semestre universitaire auprès d'étudiants de quatrième année (M1) de Droit. Le support choisi est *Erin Brockovich*, film réalisé en 2000 par Steven Soderbergh, qui décrit le déroulement d'une « *class action* »² contre un grand groupe industriel.

Ce compte-rendu examinera tour à tour la pertinence du support, son adéquation au thème juridique et le déroulement du cours. Il s'agira de montrer en quoi l'héroïne

* **Anne-Marie O'Connell** est Maître de Conférences au Département des Langues et Civilisations (DLC) de l'Université de Toulouse 1 Capitole. Elle enseigne l'anglais juridique et coordonne les programmes de L3 et M1 en langue de spécialité aux étudiants juristes. Membre du LAIRDIL (Laboratoire Interuniversitaire de Recherche en Didactique des Langues), son champ de recherche porte sur le lien entre FASP et didactique de l'anglais de spécialité. Elle est aussi Docteur en philosophie. <Anne-marie.O-connell@univ-tlse1.fr>.

¹ La FASP décrit une grande variété d'environnements professionnels : droit, médecine, armée, monde universitaire, etc.

² La « *class action* » est une action de masse entreprise par un grand nombre de personnes qui ont toutes individuellement subi le même préjudice. Elle intéresse une catégorie, un groupe de personnes désignées en anglais par le terme « *class* », les personnes en question devant toutes répondre aux mêmes caractéristiques ; par exemple consommer tel produit ou service, être actionnaire de telle société, etc. Les « *class action* » sont donc des procès entamés par des groupes de personnes qui souhaitent obtenir réparation d'un préjudice causé par le même comportement ou le remboursement d'une certaine somme. (<<http://www.classaction.fr/menu-haut/questions.htm>>)

du film suit un parcours d'apprentissage parallèle à celui d'étudiants à la découverte d'une langue et d'une culture juridiques.

I. Critères de choix du film

La richesse de la langue de spécialité et l'ouverture à la culture professionnelle sont des priorités dans le choix d'un support pédagogique. *Erin Brockovich* remplit les conditions nécessaires à une telle mise en œuvre dans la mesure où l'intrigue décrit chronologiquement et en détail les étapes de la procédure de « *class action* » : constitution de la « *class* », audience d'homologation, recherche de preuves, collecte de témoignages, consultations des plaignants, phases de négociation, choix du mode de règlement du litige et modalités de dédommagement des plaignants. Le film se veut le miroir fidèle d'une pratique professionnelle. Chaque scène-clé est l'occasion d'aborder un lexique utilisé dans un contexte approprié qui en favorise l'assimilation et permet la mise en place de tâches d'apprentissage. L'avantage du film sur le support écrit est de servir d'appui à la compréhension orale sans avoir recours à de nombreux documents annexes (Charentenay 2001 : 203).

Outre l'aspect linguistique, il dépeint, de manière précise et satirique, le monde des avocats, leurs pratiques en matière d'honoraires ou de techniques de négociation et leurs codes culturels (rapports humains distants, rivalités, dissociation du droit et de la justice, travail d'équipe). Tout ceci permet à des étudiants francophones de se familiariser avec un univers du droit assez différent du leur.

Par ailleurs, l'étude de la « *class action* » est d'autant plus justifiée que la Commission Européenne envisage d'en introduire une variante dans le domaine de la protection des consommateurs. En France, où ce concept fait l'objet de vifs débats entre juristes, le gouvernement a annoncé le vote prochain au Parlement d'une procédure d'action collective en droit français. Le thème est d'actualité et suscite la comparaison entre systèmes juridiques ainsi qu'une discussion sur le bien-fondé de ce type de recours civil³.

Mais le choix du film ne repose pas uniquement sur des critères linguistiques et culturels. Enseigner une langue de spécialité exige un effort supplémentaire de la part d'un public parfois peu motivé qui n'a pas toujours atteint le niveau de compétence linguistique requis pour aborder une langue dans un contexte professionnel. On a pu établir qu'en matière d'anglais de spécialité, le niveau de compétence minimum requis était de B1- en réception et A2+ en production selon le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)*, à condition que ces compétences aient été pleinement intégrées et puissent être mobilisées

³ <<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20090525trib000380002/exclusif-class-action-bruxelles-veut-imposer-une-directive-la-france-sous-pression.html>>.

spontanément (Little 2005)⁴. La FASP peut agir positivement sur la motivation des apprenants grâce à ses liens avec le divertissement et la fiction populaire, dont *Erin Brockovich* est une bonne illustration.

L'ambition de ce film est plus commerciale qu'esthétique. Pour séduire le plus grand nombre de spectateurs, les scénaristes ont eu recours aux ingrédients bien connus des succès populaires : intrigue parsemée de nombreuses péripéties, héroïne courageuse, personnages secondaires à la psychologie sommaire, conflit où la frontière entre le bien et le mal est clairement définie, voire accentuée. Erin est un personnage en action, toujours au premier plan, dont on suit les tribulations professionnelles, sentimentales et familiales. Sa forte personnalité, son refus de tout compromis, sa soif de justice, sa ténacité et sa curiosité servent de moteur à l'intrigue, et rares sont les scènes où elle n'apparaît pas. Cette omniprésence sert le propos du film, qui est de décrire le combat d'une femme, comme l'indique le sous-titre français, « seule contre tous », et rend possible l'identification du spectateur avec l'héroïne et les valeurs qu'elle incarne. L'apprentissage d'une langue n'est pas dépourvu de liens avec l'émotion ou l'affect, aussi, s'approprier les sentiments d'un ou plusieurs personnages est-il un moyen parmi d'autres de renforcer la motivation. La vraisemblance psychologique doit également s'appuyer sur la vraisemblance des faits et des situations, ce qui nous amène à nous interroger sur les liens qu'entretiennent fiction et vraisemblance et sur la manière de mettre ces éléments à profit dans un cours.

Erin Brockovich décrit des événements réels sous couvert de fiction⁵. Le point de départ est un banal désaccord financier entre les résidents d'une petite ville californienne, Hinkley, et une grande entreprise de distribution de gaz et d'électricité (la PG & E) désireuse d'acheter leurs terres. Ce que ces gens ignorent, c'est que la PG & E pollue depuis des décennies la nappe phréatique de la région avec des effluents, en provenance de sa station de compression de gaz locale, qui se sont infiltrés dans le sol. Le rachat des terres fait partie d'un projet de dissimulation mûrement concerté. Après analyse, il apparaît que les résidents ont été contaminés par du chrome hexavalent, un métal lourd extrêmement nocif que le corps humain ne peut éliminer. Le cabinet Masry & Vittitoe, employeur d'Erin, se charge de défendre les intérêts des résidents et se lance dans une procédure de « *class action* » à l'encontre de la PG & E. Devant l'amoncellement de preuves accablantes, les défenseurs acceptent de négocier et obtiennent que l'affaire soit réglée par arbitrage. Après quatre ans de procédure, les plaignants obtiennent

⁴ « B1- in receptive skills and A2+ in productive skills is an appropriate minimum target for language learners at school, provided that the skills are fully internalized and can be drawn on spontaneously. This would provide a good foundation for the rapid development of LSP proficiency at University and beyond ». (Little 2005 : 2)

⁵ Le terme anglais « *biopic* » (abréviation de « *biographical motion picture* ») décrit précisément les liens entre intrigue et fiction romanesque.

333 millions de dollars de dédommagement, et la PG & E est condamnée à nettoyer les nappes phréatiques contaminées.

L'intrigue est simplifiée, et certaines étapes de l'affaire sont passées sous silence. L'effet de réel, associé à la dimension affective du traitement des personnages, est un outil d'apprentissage efficace, d'autant plus que le personnage joué par Julia Roberts ressemble beaucoup à la vraie Erin Brockovich. Cette dernière a participé, au titre de consultante, à l'élaboration du scénario.

Mais le principal atout du film est de mettre en scène une novice qui prend peu à peu conscience de l'étendue et de la complexité du droit et du monde juridique. Cette démarche heuristique est le miroir du parcours d'un apprenant confronté à la langue de spécialité.

II. Parcours d'apprentissage parallèles

Erin n'est pas juriste et refuse d'être assimilée à une avocate. C'est par hasard qu'elle entre en contact avec le milieu du droit et qu'elle découvre la situation des résidents de Hinkley et la négligence dont ils sont victimes. L'intrigue, centrée sur l'héroïne, décrit un processus d'apprentissage professionnel qui suit chronologiquement les différentes étapes de la procédure⁶. Au-delà du personnage, c'est le spectateur non-spécialiste qui est visé et guidé dans les méandres de la « *class action* ». Il est donc aisé de substituer le groupe d'apprenants à Erin et de leur proposer des tâches pour faciliter l'acquisition de compétences dans un contexte s'approchant du milieu professionnel qu'ils découvrent peu à peu (Hutchinson & Waters 1987). Ces tâches prennent appui sur l'analyse de séquences qui retracent des étapes fondamentales de la procédure. Il s'agit, en premier lieu, d'exercices de compréhension orale (repérage et élucidation du sens grâce au contexte) puis de réutilisation systématique (exercices lacunaires, reformulation guidée). Dans le cas d'un concept juridique complexe⁷, les occurrences du terme dans des contextes différents sont comparées afin d'en élucider le sens. Ensuite, les étapes d'une audience, en particulier celle de l'homologation de la « *class action* », sont détaillées point par point (rôle du juge, distinction entre « *ratio decidendi* » et « *obiter dictum* »⁸, impact de l'audience sur le reste de la procédure). Le film sert de support dans le processus de compréhension et des documents annexes sont introduits dans le cas où la séquence

⁶ C'est aussi le cas de l'héroïne du film *Vera Drakes*, réalisé par Mike Leigh, analysé par Sandrine Chapon (2010 : 2).

⁷ Par exemple, les notions de *tort* (responsabilité délictuelle), de *duty of care* (obligation de prudence) ou de *negligence* (négligence).

⁸ Le « *ratio decidendi* » désigne la règle juridique appliquée pour résoudre le problème soulevé par les faits de l'affaire : seul le « *ratio decidendi* » constitue la règle jurisprudentielle. L'expression « *obiter dictum* » est un latinisme (littéralement : « dit en passant ») désignant un argument utilisé en droit anglais qui reste en dehors des arguments sur la base dequels le juge va fonder sa décision. L'« *obiter dictum* » exprime en général l'opinion personnelle du juge ou une digression légale.

ne fournit pas d'explication suffisante. L'intrigue étant par endroits elliptique, certains aspects sont abordés à l'aide d'articles de presse ; c'est le cas du système du « *opt-out* »⁹ et de la notification de l'action en justice aux membres de la « *class* » non présents aux audiences. L'objectif du parcours est de susciter l'intérêt et l'autonomie chez l'apprenant en mimant le parcours d'apprentissage de l'héroïne. Celle-ci doit maîtriser une langue de spécialiste ainsi que le registre spécifique de la culture juridique. Cette notion pose souvent problème aux étudiants, peu sensibles à la distinction entre registre familier et soutenu, ainsi qu'à leur champ d'application respectif. L'héroïne l'apprend à ses dépens, ce qui fait de la langue une problématique centrale du film.

À la suite d'un accident de la circulation au cours duquel elle est blessée, Erin fait appel à un avocat qui assigne l'autre automobiliste en justice. Au cours du procès, qui se déroule en présence d'un jury, elle est appelée à témoigner. La scène, assez comique, montre bien en quoi consiste une procédure adversariale : le témoin a bien répété ses réponses avec l'avocat. Mais le contre-interrogatoire se déroule tout autrement parce que l'avocat du défendeur parvient à déstabiliser Erin, qui perd tout sang-froid¹⁰ illustrant ainsi le décalage entre langue ordinaire et langue d'usage dans une salle d'audience. Outre le registre, la scène montre de quels procédés rhétoriques usent les avocats pour discréditer un témoin.

La situation se répète lors de la scène de négociation faisant suite à l'homologation accordée par le juge. Cette fois l'ambiance n'est pas la même. Les avocats des deux parties se font face et tentent de s'intimider mutuellement pour arracher un accord favorable à leurs clients respectifs. Le contraste entre les deux séquences établit une frontière infranchissable entre ce qui se dit dans le prétoire (lieu public) et dans le secret d'une salle de réunion (lieu privé). C'est un moyen efficace de montrer en quoi consistent la négociation et les rapports entre confrères, dont les pratiques communicationnelles passent aussi par un langage informel qu'il est nécessaire de maîtriser en dehors des salles d'audience (Day & Krois-Lindner 2006 : 120)¹¹.

L'autre volet de la culture professionnelle mis en valeur dans *Erin Brockovich* concerne les honoraires. Si, en France, l'avocat est rémunéré sur une base forfaitaire, l'« *attorney* » américain se fait payer sur une base horaire ou sur celle des dommages-intérêts accordés à son client, comme le montre la première rencontre entre Ed Masry et les futurs plaignants. Ces deux traits distinctifs de la profession font l'objet de discussions en classe ou de débats plus formels.

⁹ « [...] l'action de groupe de type « *opt out* », [qui] intègre par défaut toutes les victimes potentielles d'un comportement identifié, à l'exception de celles qui manifestent la volonté de s'exclure du groupe ainsi défini. » <http://www.courdecassation.fr/institution_1/autres_publications_discours_2039/publications_2201/obstacles_juridiques_action_groupe_8449.html>.

¹⁰ Avocat : *An ER doctor who spends his days saving lives was the one out of control*
Erin : *That asshole smashed in my fucking neck!*

¹¹ « Make sure students are aware of the need for semi-informal language ».

Le film fait, paradoxalement, l'éloge des juristes qui défendent les plaignants tout en fustigeant les professionnels du Droit avides et amoraux. *Erin Brokovich* n'est pas une critique du système juridique américain, mais montre plutôt l'opposition entre des valeurs morales et des techniques du Droit qui ne sont en soi ni bonnes ni mauvaises. La « *class action* » est présentée comme le moyen de combattre des adversaires puissants, et ses aspects négatifs ne sont jamais montrés. L'étude d'articles de presse exprimant des opinions contrastées sur la procédure et ses possibles dérives complète le parcours d'apprentissage. L'héroïne finit par maîtriser les subtilités de la « *class action* » tout en maintenant ses distances avec la profession ; le succès lui ouvre les portes de la notoriété et de la fortune.

Mais qu'en est-il de l'appréciation du cours par les étudiants de M1 ? À défaut d'avoir mis en place un protocole d'étude de satisfaction quantitative, il faut, en conclusion, se pencher sur la réception de ce cours semestriel en termes de qualité.

III. Bilan provisoire

Les étudiants évaluent la qualité d'un support pédagogique en fonction de l'adéquation entre les objectifs annoncés et leur mise en pratique, de l'évaluation des progrès dans la maîtrise de la langue et de l'intérêt suscité par le thème et le support.

Plus des deux tiers des étudiants interrogés en début de cours avaient déjà vu le film, ou en connaissaient l'intrigue. En termes d'anticipation du contenu et de compréhension, ce facteur est de nature à mettre en confiance un public hétérogène du point de vue des compétences langagières. Le travail d'analyse de séquence permet de faire côtoyer exercices de compréhension et expression personnelle sur l'intrigue, les personnages et l'aspect juridique d'une manière informelle. Tout ceci est de nature à réduire les inhibitions récurrentes des étudiants spécialistes d'autres disciplines vis-à-vis de la prise de parole. Il s'agit de mettre l'accent sur la communication au détriment de la précision, source fréquente d'échec en production orale et en interaction¹².

Le caractère ludique du film invite à la mise en commun des ressources télévisuelles ou cinématographiques relevant de la FASP juridique. Dans le cadre d'une évaluation de production orale (sujet au choix), quelques étudiants ont souhaité présenter un travail comparatif entre *Erin Brokovich* et la série *Damages*¹³. Quelques-uns ont fait un compte-rendu de film. D'autres ont, en revanche, préféré relever les divergences entre FASP et événements réels. Dans

¹² Un des avantages d'une telle approche est d'encourager l'autonomie de l'apprenant et sa capacité à planifier ses interventions (Ellis 2003 : 132).

¹³ Série américaine écrite et produite par Daniel Zelman, Glenn et Todd A. Kessler. La première saison, qui concerne une « *class action* », a débuté sur la chaîne FX en juillet 2007. Les interprètes principales sont Glenn Close et Rose Byrne. Toutes deux campent des personnages d'avocates du cabinet new-yorkais Hewes & Associates.

tous les cas, un support filmique peut générer une variété de développements thématiques semi-guidés, car l'étudiant a davantage de latitude dans le choix de sa présentation¹⁴.

S'agissant de langue de spécialité, les attentes portent sur la capacité à assimiler l'emploi de mots et de structures, ce qui suppose de la précision grammaticale et lexicale. L'avantage de la FASP est de proposer des situations réalistes permettant l'apprentissage de termes en contexte. *Erin Brockovich* est un bon prétexte à organiser des débats ou des simulations d'audiences ou de négociations en matière d'expression orale. L'expression écrite peut être stimulée grâce à des exercices de rédaction de courriers d'avocats, dans lesquels il faut intégrer certains éléments présentés dans des séquences du film (compte-rendu d'audience, conclusions écrites, etc).

L'intérêt de ce genre de cours est de ne pas séparer langue et milieu professionnel. La FASP permet également de créer des tâches variées s'adressant à des étudiants de niveau hétérogène – certaines, plus guidées, pour les apprenants peu autonomes, d'autres, plus axées sur la recherche, pour les plus compétents d'entre eux – pour ensuite mêler les deux groupes. C'est un support qui s'intègre bien dans un processus d'apprentissage basé sur des tâches au centre duquel se trouve l'apprenant. Grâce à la FASP, ce dernier ne se trouve jamais complètement démuné car les codes des genres cinématographique et télévisuel sont bien connus du public étudiant (voir Chapon, dans ce même volume) et sont porteurs d'informations réutilisables dans d'autres situations de communication. Cette prise de contact avec un milieu et une culture professionnels offre des perspectives stimulantes dans le domaine de la didactique et de la pédagogie des langues, tant du point de vue théorique que dans la mise en œuvre de cours en LANSAD.

¹⁴ Dans le domaine de la langue de spécialité, certaines compétences sont privilégiées au détriment des autres ; les juristes se cantonnent à la lecture de documents professionnels (Tagliante 2005 : 44).

Bibliographie

- Chapon, S. 2010. « *Vera Drake* et le *Times* ». *ILCEA*, 12 | 2010, mis en ligne le 29 septembre 2010. <<http://ilcea.revues.org/index458.html>>.
- Charentenay (de), R. 2001. « La fiction à substrat professionnel (FASP) : un(e) média(tion) pas comme les autres ». *ASp*, 31-33 | 2001, mis en ligne le 20 novembre 2010. <<http://asp.revues.org/1962>>.
- Conseil de l'Europe. *Cadre européen commun de références en langues (CECRL)*. Texte intégral disponible sur <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_fr.asp>.
- Day, J., A. Krois-Lindner & Translegal. 2006. *International Legal English., A course for classroom or self-study use*. Teacher's Book, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ellis, R. 2003. *Task-based Language Learning and Teaching*. Oxford: Oxford University Press.
- Hutchinson, T. & A. Waters. 1987. *English for Specific Purposes, a learning-centred approach*. Cambridge: Cambridge University Press, Coll. New Directions in Language Teaching.
- Le Cor, G. 2001. « La fiction à substrat professionnel comme médiation du milieu professionnel, étude de cas : *The Hunt for Red October* de Tom Clancy et son adaptation cinématographique ». *ASp*, 31-33 | 2001, mis en ligne le 20 novembre 2010. <<http://asp.revues.org/1970>>.
- Little, D. 2005. "Language policy, language curricula, language pedagogy: creating optimum conditions for LSP in European universities". Communication lors du 26^e colloque du GERAS, Toulouse, 17-19 mars 2005.
- Petit, M. 1999. « La fiction à substrat professionnel : une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité ». *ASp*, n° 23/26 : 57-81.
- Petit, M. 2000. « Le paratexte dans la fiction à substrat professionnel ». *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*, n° 21, coll. Texte et Paratexte : 173-195.
- Tagliante, C. 2005. *L'évaluation et le Cadre européen commun, nouvelle édition*. Paris : CLE International/SEJER.